

Conseil d'établissement École Vents- et-Marées et Desbiens

Procès-verbal

Rencontre du 1^{er} décembre 2025, 19 h

Endroit : école Desbiens

Sont présents :

- Jessica Poirier
- Marie-Ève Giguère
- M. Sébastien Dumont
- Paméla Bélanger (membre substitut)
- Vanessa Larouche

- Sylvie Bouchard
- Sabrina Thériault
- Geneviève Beaulieu
- Caroline Lévesque
- Sophie Gagnon
- Gino Dubé

Sont absents:

- Meghan Vézier
- Marc Michaud
(membre de la communauté)
- Frédérique Grenier-Tardif
- Audrey Ouellet
- Alain Bellavance

Sujet à discuter	Description	Suivi à donner
1. Accueil de la direction	Mme Caroline Lévesque souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification du quorum. La séance peut ainsi être légalement tenue.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la présidente de CÉ	Aucune lecture, tous ont reçu par courriel l'ordre du jour avant la rencontre. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jessica Poirier et appuyée par Vanessa Larouche; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. [CE2025-12-001]	

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du CÉ du 6 octobre 2025	Tous les membres ont reçu le procès-verbal par courriel avant la rencontre, nous ne procédons pas à la lecture. Suivi de la dernière rencontre : Passage piéton Cacouna : Mme Jessica Poirier a contacté la municipalité de Cacouna. Une rencontre a été organisée avec Mme Poirier, la direction de l'école et la municipalité. Mme Caroline Lévesque précise qu'elle a fait le suivi de cet entretien avec un membre de l'équipe des ressources matérielles. Un plan sera réalisé par ces derniers afin d'être soumis au Conseil municipal. Débarcadère d'autobus et sens unique Un plan sera aussi proposé afin que cette partie de la cour soit à sens unique. Parc-école Desbiens : Une rencontre est prévue le 8 décembre prochain à 9 h à l'école Desbiens pour discuter des plans et des priorités. Si des parents veulent se joindre, ils sont les bienvenus. Seront également présents le comité de l'école M. Gino Dubé et Mme Sophie Gagnon, une éducatrice spécialisée et M. Pierre Dionne au service de garde. Mme Sophie Gagnon a déposé une demande de subvention de 3 000 \$ de la Fondation Desjardins. Mme Christine Malenfant a confirmé l'obtention de cette subvention. Elle propose de faire une campagne de sociofinancement avec La Fabrique à projets. Il s'agit d'une plateforme de financement pour les collectes de fonds dont le but est de faciliter la réalisation des projets scolaires.	Passage piéton et débarcadère La direction déposera le plan d'aménagement à la municipalité. Le plan d'aménagement sera présenté au CÉ de février. Parc-école Desbiens Suivi de la rencontre du 8 décembre
---	--	---

	Appuyé par Marie-Ève Giguère, le procès-verbal du 6 octobre dernier est adopté à l'unanimité. [CE2025-12-002]	
4. Informations de la direction d'établissement: - Projet éducatif (art. 74 LIP)	Projet éducatif (art. 74 LIP) Orientation 1 : Assurer les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève. La cible est que 82% des élèves obtiennent plus de 70% à l'épreuve du ministère en lecture en 2027. Suivi des données de la fin de la première étape en lien avec le plan d'action 2025-2026. Nous avons obtenu une moyenne de 81 % au sommaire en lecture en juin 2025. Nous rappelons l'importance de la routine de lecture à la maison avec les parents. Orientation 2 : Assurer un milieu sain, bienveillant, sécuritaire et stimulant pour les élèves. La cible à atteindre pour 2027 est de 92 % des élèves qui apprécient fréquenter l'école et qui éprouvent du plaisir. La direction mentionne que l'accompagnement avec le carrefour de services a débuté avec les équipes-écoles. Au printemps, nous remettrons un questionnaire aux élèves de 4e, 5e et 6e année afin de connaître leur opinion. Nous souhaitons avoir une autre unité de mesure afin de voir si les gestes de violence diminuent et savoir si nos interventions sont efficaces. L'utilisation du baromètre devrait nous servir.	

	Éclairage de la cour d'école M. Sébastien Dumont mentionne que le niveau de clarté dans la cour d'école (patinoire) est problématique. La direction précise que nous avons demandé à la municipalité de préprogrammer l'éclairage. Nous avons eu la confirmation que la programmation est active de 16h30 à 18h30.	
5. Présentation des états financiers au 30 juin 2025	La direction présente le rapport annuel en date du 30 juin 2025. Pour 2024-2025, il y a un déficit de 16 898 \$ qui s'explique par des dépenses liées à des groupes avec dépassement d'élèves ainsi que pour la réalisation de notre projet des arts du cirque. La direction suggère d'assumer le déficit, à partir des sommes accumulées dans l'autofinancé, dans les postes budgétaires des activités sportives ou animations sportives selon le pourcentage d'élèves de Desbiens et de Cacouna. (Poste 27000, 27001 et 27100). En ce qui concerne le service de garde, nous avons un surplus : 1 950 \$. Appuyés par Mme Vanessa Larouche, les états financiers au 30 juin 2025 sont approuvés. [CE2025-12-003]	La direction fera un suivi de l'utilisation possible du surplus de 1 950\$. Nous devrions avoir des réponses en février.
6. Adoption: Budget autofinancé	La direction mentionne que l'école de Cacouna a reçu un don de 1000 \$ de l'Église Saint-James pour la cour de récréation. Un don de 255 \$ du Comité des aînés pour les besoins des élèves. Mme Agnès Poitras a fait un don de 560 \$ également pour les besoins des élèves. Ce montant sera réparti entre les deux écoles. L'école Desbiens a reçu un don anonyme de 2 000 \$ pour l'achat de vêtements pour l'hiver ou pour des besoins alimentaires d'élèves. Le total des dons en 2025 est de 3 815 \$.	Le conseil d'établissement suggère d'acheter des bottes et des souliers chez Cubik Chaussures pour profiter les rabais de fermeture. Achats à faire par la direction.

	De plus, les enseignants de l'école Desbiens souhaitent réaliser des sorties culturelles à l'école de musique avec l'aide du budget autofinancé. Appuyé par M. Sébastien Dumont, Budget autofinancé (résolution #01-CÉ-2025-2026) est approuvé. [CE2025-12-004]	
7. Information: Budget école 2025-2026	La direction présente le budget pour 2025-2026. Les mesures décentralisées (327 443\$) et le budget (32 632\$) de base pour un total de 357 863\$. Il s'agit du budget total pour l'école Vents-et-Marées et Desbiens. Il reste environ 13 % des mesures à investir. Nous aurons un projet de culture scientifique et un atelier d'écriture pour près de 9 000\$ qui ont été acceptés. Appuyé par M. Sébastien Dumont, Budget école 2025-2026 est approuvé. [CE2025-12-005]	
8. Utilisation des locaux (art. 93 LIP)	Mme Caroline Lévesque informe les membres de l'utilisation des locaux.	
9. Approbation de l'actualisation du plan de lutte (art. 75.1 LIP)	Les membres du Conseil d'établissement ont reçu le plan de lutte par courriel. Des petites corrections ont été apportées dans le texte du document à la suite de questions et commentaires. Nous procédons à l'approbation du plan de lutte 2025-2026. Appuyé par Mme Paméla Bélanger, le plan de lutte (art. 75.1 LIP) est adopté à l'unanimité. [CE2025-12-006]	Déposer le plan de lutte en version approuvé sur le site de l'école.

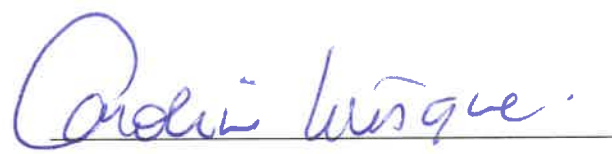
10. Information : Grille-matières / Tableau des évaluations annuelles 25-26 (art. 96.13 (4) LIP)	Les membres ont reçu la grille-matières 2025-2026 par courriel avant la rencontre. La direction les informe qu'une erreur a été soulevée pour la classe jumelée de 2^e et 3^e année de Desbiens. Les élèves de 3^e année doivent recevoir la matière univers social. Nous avons procédé à l'ajustement avec l'enseignante concernée.	
11. Suivi du représentant au comité de parents	Deux courriels seront envoyés par Mme Jessica Poirier. Un premier concernant le Prix reconnaissance de la Fédération des Comités de parents du Québec pour l'implication parental. Le conseil d'établissement peut nommer un parent de son choix pour son implication parentale au niveau de l'école, des comités. Un deuxième concernant un programme de bourse offert par le Comité de parents du Centre de services scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup pour favoriser et reconnaître l'initiative et l'implication des parents dans le milieu scolaire. Plusieurs projets sont proposés pour les parents. Exemple : le marché de Noël qui a eu lieu à l'école Desbiens aurait pu être une très belle initiative des parents. La direction tient à remercier trois parents pour leur implication : Mme Sophie, Mme Joanie et Mme Claudine. Un total de 151,15 \$ a été ramassé pour le marché de Noël. En ce qui concerne l'offre de conférence pour le printemps 2026 : une proposition a été faite. Les membres du comité de parents sont en attente.	
12. Informations de la responsable du service de garde	Service de garde – semaine de relâche Mme Sylvie Bouchard présente les résultats du sondage pour la semaine de relâche. À Saint-Arsène, 21 personnes ont répondu au sondage.	Est-ce possible que le CÉ fasse la recommandation de ne plus faire de sondage ?

	Résultat : 16 personnes n'ont pas besoin du service de garde durant la relâche et 5 personnes en auraient besoin. Nous prenons donc la décision de ne pas offrir le service à l'école Desbiens. À Cacouna, 52 personnes ont répondu au sondage : 10 auraient besoin du service et 42 n'ont pas besoin du service. Nous prenons donc la décision de ne pas offrir le service à l'école Vents-et-Marées. Appuyée par Mme Marie-Ève Giguère, la résolution #02-CÉ-2025-2026 est adoptée à l'unanimité. [CE2025-12-005] - Pour l'année 2026-2027, M. Sébastien Dumont propose d'ajouter une question dans le formulaire envoyé aux parents : si un seul lieu était ouvert pour le service de garde, est-ce que les parents accepteraient de déplacer son enfant (jumelage des deux écoles dans un seul lieu). Ce qui pourrait être une possibilité dans le cas que le CÉ décidait d'offrir le service. Heures d'ouverture du service de garde - Cacouna Les heures d'ouverture de Cacouna sont différentes de celles de Desbiens. Nous souhaitons que les deux écoles aient les mêmes heures d'ouverture, c'est-à-dire de 7 h 15 à 17 h 45 (comme à Desbiens). Mme Sylvie Bouchard nous présente le taux de fréquentation : De 10 à 15 enfants sont présents le matin avant 7 h 15 et 1 à 2 après 17 h 45 à Cacouna. Ces parents seront contactés pour savoir si le changement leur convient.	Mme Sylvie s'assurera de faire le suivi aux parents-utilisateurs pour les plages horaires à modifier.
--	---	--

	Heures d'ouverture du service de garde lors des journées de suspension de cours Nous suggérons de modifier les heures d'ouverture lors de ces journées. Afin de limiter les déplacements des membres du personnel et de favoriser la sécurité de tous. Nous suggérons des heures d'ouverture de 7 h 30 à 16 h 30. De plus, nous souhaitons faire parvenir un message aux parents que lors de ces journées le service de garde demeure un service à utilisation restreinte pour ceux qui en ont vraiment besoin.	La direction fera la vérification auprès de la direction générale pour s'assurer que les heures d'ouverture peuvent être modifiées. La secrétaire enverra la lettre pour les journées de tempêtes aux membres pour approbation.
13. Informations des représentants du personnel professionnel 14.	s.o.	
15. Informations des représentants du personnel enseignant	Approbation: Dérangements pédagogiques (art. 87) Présentation des activités pédagogiques qui impliquent un dérangement à l'horaire habituel : - Classe neige à Notre-Dame-du-Portage pour les deux écoles pour les 4, 5 et 6^e années : Activités de ski de fond, de patin et de glissade. L'activité aura lieu le 10 février pour l'école de Cacouna et le 11 février pour l'école de Saint-Arsène. - À Cacouna, pour les petits, un après-midi d'activité à l'école est prévu. Les enfants feront du patinage, de la trottinette de neige, des jeux dans les modules, etc.	Mme Jessica Poirier suggère d'éviter d'offrir des activités offertes à la population en général. On suggère de faire valider les offres d'avance pour éviter que des parents achètent des billets pour un spectacle que leur enfant aura vu avec l'école. La lettre doit être envoyée aux parents pour les

	- Le 11 décembre, présentation du spectacle de Casse-Noisette au Centre culturel Berger pour tous les élèves de Cacouna. Si le CÉ accepte, le départ sera à 12 h 40. Il faut envoyer un message aux parents pour les aviser de ramener les enfants plus tôt après le dîner. - Nous souhaitons donner l'opportunité aux élèves du préscolaire de vivre des ateliers avec l'école de musique. Il sera possible de faire cette activité à deux reprises, après les fêtes et en juin. Appuyés par Mme Vanessa Larouche, les dérangements pédagogiques (art. 87) sont adoptés à l'unanimité. [CE2025-12-005]	aviser du départ hâtif par le secrétariat.
16. Varia	S.O.	
17. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 42 par Jessica Poirier que la séance soit levée. La proposition est appuyée par Sébastien Dumont.	


Jessica Poirier, présidente


Caroline Lévesque, directrice

